

Avis d'appel public à la concurrence

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Salon Etang de Berre-Durance.
Correspondant : sébastien Roux, direction de la Collecte et du Traitement des déchets 197, rue du Pavillon
B.P. 274, 13666 Salon-de-Provence, tél. : 04-90-44-77-90, télécopieur : 04-90-44-77-99,
courriel : sebastien.roux@agglopo-le-provence.org.

Objet du marché : **fourniture et maintenance de colonnes d'apport volontaire.**

Type de marché de fournitures : achat.

CPV - Objet principal : 44613800.

Lieu de livraison : la fourniture, la livraison et la maintenance des colonnes d'apport volontaire auront lieu sur l'intégralité du territoire d'agglomération Provence, à savoir, sur les communes d'alleins, Aurons, Berre l'étang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare les Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint Chamas, Salon, Sénas, Velaux et Vernègues.

Code NUTS : FR824.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

fourniture, livraison et maintenance de colonnes d'apport volontaire pour :

- la collecte du verre,
- la collecte des journaux-revues-magazines-papiers,
- la collecte des emballages.

Cette consultation est divisée en deux lots séparés

Type de procédure :

Le marché est un marché à procédure adaptée et à bons de commande avec minimum et maximum passé en application des articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics.

- variantes

Les variantes sont admises dans la mesure où le candidat a remis une offre conforme au CCTP

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : option : non pas pour l'achat mais pour la prestation de maintenance du parc fabriqué par Ecovert

Du fait de la particularité des matériaux constitutifs du parc actuel et de la liquidation judiciaire de son fabricant, la maintenance de ce parc est proposée en option.

Nombre de reconductions éventuelles : 1.

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : le marché est établi pour une durée initiale d'un an et peut être reconduit une fois pour une nouvelle période d'un an, par reconduction expresse. Sa durée ne peut donc excéder deux ans.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1.e.r septembre 2009.

Cautionnement et garanties exigés : le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les fournitures et prestations, objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s), seront payées dans un délai global de 40 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Le financement de ce marché est entièrement pris en charge par le budget de la Communauté d'agglomération.

Une participation du Conseil Général et Régional de l'ordre de, respectivement : 25% et 15% est envisagée.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme juridique n'est imposée par le maître d'ouvrage.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 45 %;
- valeur technique : 40 %;
- esthétique et intégration paysagère : 15 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 20 juillet 2009, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : des renseignements peuvent être obtenus au :

Service Collecte et traitement des déchets

Tél : 04.90.44.77.90 télécopieur : 04.90.44.77.99

Renseignements techniques : Sébastien Roux

Renseignements administratifs : Laure Colier / Magali Léal

Critères de jugement des offres :

Les critères utilisés pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse sont énoncés ci-dessous par ordre de priorité décroissante :

Ainsi, chaque offre sera notée comme suit :

a) Prix :45 points

Analysé sur la base du détail quantitatif estimatif. Les points seront attribués selon la formule suivante :

Points offre i = $\frac{\text{Points maximum à attribuer} \times \text{prix de l'offre la moins disante}}{\text{prix de l'offre i}}$

Soit pour 2 offres A et B où B est la moins disante :

Points de l'offre A = $\frac{45 \times \text{prix de B}}{\text{prix de A}}$

- b) Valeur technique 40 points

Analysée selon les engagements du mémoire technique. La meilleure et la moins bonne offres obtiendront ou non le nombre maximal ou minimal de points. Plusieurs offres pourront obtenir un nombre identique de points pour un même sous-critère.

La CA portera une attention toute particulière à :

- la solidité du matériel proposé (épaisseur, résistance au feu, au choc, à la corrosion, etc.)
- les traitements anti-tags,
- l'insonorisation,
- la résistance aux conditions climatiques des couleurs et de la signalétique,
- la qualité et durabilité des trappes et orifices,
- l'efficacité du système de vidage
- la description détaillée du matériel proposé,
- la capacité du candidat à assurer la maintenance et l'entretien de son parc.

- c) Esthétique et intégration paysagère 15 points

Analysée principalement sur l'aspect général, les formes et courbes et les couleurs. Pour chaque gamme de colonnes, une note de 0 à 15 sera attribuée.

Le candidat ayant la note globale la plus élevée sera le mieux disant.

Le candidat ayant la note globale la plus élevée sera le mieux disant.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les dossiers de consultation peuvent être retirés gratuitement au Service " Collecte et traitement des déchets " :

Parc d'activités de la Gandonne, 38 rue Garbiero à Salon de Provence (13300), après demande par mel ou télécopie adressée à : laure.colier@agglopo-le-provence.org ou au 04.90.44.77.99.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les offres dématérialisées ne sont pas admises dans cette consultation.

Le candidat transmettra son offre sous pli cacheté, par tout moyen donnant date certaine avant le :

20 juillet 2009 à 16 heures

Avec les mentions :
fourniture et maintenance de colonnes d'apport volontaire

Lot n°

" ne pas ouvrir "

À l'adresse suivante, pour les dépôts en mains propres avec remise de récépissé :

communauté d'agglomération - agglopoie provence

Service Collecte et traitement des déchets

Zone d'activité de la Gandonne

38 rue Garbiero

13300 salon de provence

Ou, s'il est envoyé par pli recommandé avec avis de réception, à l'adresse mentionnée ci-dessous :

communauté d'agglomération - agglopoie provence

Service Collecte et traitement des déchets

197 rue du Pavillon - B.P. 274 - square Dr François Blanc

13666 salon de provence

Les horaires d'ouverture des bureaux sont : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures (hors jours fériés).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 juin 2009.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille 22/24 rue de Breteuil, 13006 Marseille, tél. : 04-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, télécopieur : 04-91-81-13-87.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille 22/24 rue de Breteuil, 13006 Marseille, tél. : 04-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, télécopieur : 04-91-81-13-87.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. -

Fourniture, livraison et maintenance de colonnes d'apport volontaire : .

Coût annuel estimé (HT) : entre 40 000 euros et 70 000 euros.

Lot(s) 2. -

Fourniture, livraison et maintenance de colonnes d'apport volontaire métalliques :

Coût annuel estimé (HT) : entre 10 000 euros et 30 000 euros.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Classification des produits : Assainissement, voirie et gestion des déchets